

État de l'internet en France : l'Arcep fait le point

Publié le 6 juillet 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Face à la généralisation des usages du numérique, en France en 2022, 87% des individus possèdent un smartphone et 40% d'entre eux utilisent des objets connectés, il convient d'assurer le bon fonctionnement d'internet. C'est l'une des missions de l'Arcep.

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) a publié le 4 juillet 2023 un [bilan](#) sur l'état d'internet en France en 2022.

Le rapport aborde notamment la qualité de service, l'interconnexion des données, la transition vers IPv6, la neutralité d'Internet, la régulation des plateformes et des données et la durabilité du numérique.

Une bonne qualité de l'internet mobile

En Métropole, la qualité de service demeure élevée.

Les quatre opérateurs présentent des résultats très élevés au test d'**affichage de pages web** (en 2G/3G/4G). Elles sont affichées **en moins de dix secondes** pour l'ensemble des opérateurs :

- dans plus de **96% des tentatives en zones denses** ;
- dans plus de **93% des tentatives en zones intermédiaires** ;
- dans plus de **84% des tentatives en zone rurale**.

Le taux de vidéos visionnées (*streaming*) en qualité parfaite a progressé de quatre points en zones denses par rapport à l'année dernière avec un taux de succès supérieur à 95%. Il atteint plus de 91% en zones intermédiaires et plus de 82% en zones rurales.

La qualité de service progresse sur l'ensemble des axes de transport :

- sur les axes routiers mesurés, en moyenne, tous opérateurs confondus, près de 95% des pages web sont affichées en moins de dix secondes ;

- sur les axes ferrés, la situation est plus contrastée : il est possible d'afficher une page web en moins de dix secondes dans seulement 81% des cas en moyenne dans les TGV, les Intercités et les TER alors que la navigation est plus fluide sur les RER et Transiliens (90%) et les métros (95%).

Outre-mer, la progression de la qualité de service internet est contrastée.

Les défis environnementaux du numérique

L'Arcep, qui a publié en mars 2023 une étude (réalisée conjointement avec l'agence de la transition écologique - Ademe) sur l'impact environnemental du numérique, revient sur cette problématique majeure.

Le rapport sur l'état d'internet en France met en avant le **rôle des codecs vidéos pour minimiser l'empreinte environnementale de la vidéo**. En 2022, le trafic internet est constitué à 66% de vidéo. Un codec désigne le dispositif matériel ou logiciel permettant l'encodage et le décodage d'un flux de données numériques. Il permet d'optimiser les volumes de données d'une vidéo et peut contribuer à diminuer son poids et les impacts environnementaux associés.

Il existe plusieurs codecs vidéo (développés successivement dans le temps) qui possèdent des caractéristiques différentes. Certaines de leurs propriétés présentent un **intérêt environnemental**, en particulier :

- **l'efficacité de la compression** : la capacité d'un codec à obtenir le débit le plus faible possible pour une qualité de vidéo donnée peut réduire la consommation énergétique des infrastructures sollicitées ;
- **la consommation d'énergie sur le terminal** : le mode de décodage du codec vidéo par le terminal influe directement sur la consommation énergétique de l'appareil.